

COVEL, (Ковель.) pet. ville du gouv. de Volinie, érigée en chef-lieu de district en 1796. Elle est à 500 werstes de distance du chef-lieu du gouv.

CRÉMÉNÉTZ, (Кремьнець) Ville du gouv. de Volinie et chef-lieu de district. Elle est bâtie sur la Irva, à 244 wer. de Jitomir. On y voit un château qui lui sert de lieu de citadelle et qui est bâti sur une montagne escarpée.

DOUBNO, (Дубно.) Ville du gouv. de Volinie, et chef-lieu d'un district sur l'Irva. Depuis 1774 et jusqu'à sa réunion à la Russie, les assemblées de la Noblesse s'y tenoient; elles avoient lieu à la Pentecôte, jour d'une grande foire à Doubno. Cette ville est à 233 w. de Jitomir, on y trouve une abbaye Grecque de l'ordre de St. Bazile.

JITOMIR, (Житомиръ.) ville capitale du gouv. de Volhinie, et chef-lieu d'un district; elle est à 1453 w. de Pétersbourg, et à 1028 de Moscou, sur la Tétéref. Pendant le gouvernement polonais, elle étoit capitale du district, siège du grod et de la starostie, de même que des diétines. Le palatinat de Kiow, dont elle faisoit alors partie étoit composé de deux districts, celui de Jitomir et celui d'Ovroutche. Ce palatinat a été réuni à la couronne de Pologne en 1569, par le traité d'Androussovo. En 1667, la partie de ce palatinat située sur la rive gauche du Dnepr, fut rendue à la Russie avec les Cosaques qui y habitoient, et cette cession fut confirmée en 1693; alors la ville de Kiow fut également rendue aux Russes. Le siège du gouv

(Fortsetzung „Jitomir)

se trouve actuellement à Jitomir, ainsi que celui de l'évêque russe qui se qualifie d'évêque de Volhinie et Jitomir. Un évêque catholique y réside également, il se qualifie d'évêque de Jitomir. On compte dans cette ville 5500 habitans, qui font un commerce assez considérable en draps, étoffes de soie, toiles de lin et de coton, en cuir, cire, miel, suif, sel qu'ils reçoivent de Gallicie, et surtout en vins de Hongrie et de Valachie qu'on y apporte en grande quantité. On y trouve deux fabriques de cuir et une de chapeaux; il se tient ici 4 grands marchés par an, auxquels les habitans des environs se rassemblent pour se fournir de comestibles et de toutes les choses nécessaires au ménage.

OLICA, (*Олика.*) pet. ville du gouv. de Volhinie, dans le district de Douhno. C'étoit le chef-lieu d'un duché et un majorat appartenant à la maison Radzivill; elle a un séminaire, une école de première classe; et un chapitre collégial. Cette pet. ville souffrit beaucoup en 1752 par les incendies.

OSTROJÉTZ et OSTROPOL, (*Острожец и Острополь.*) Ce sont deux gros bourgs de Volhinie; dont le premier est à 261 w. et le second à 105 w. de Jitomir.

PERÉSOPNITZA, (*Пересопница.*) C'est le nom d'une ville qui n'existe plus; elle appartenait à la principauté de Tourov, et se trouvoit à 50 w. de Tourov, aujourd'hui Loutsk dans le gouv. de Volhinie. Cette pet. ville a quelquefois été la résidence des princes de Tourov.

OSTROG, (*Острог.*) ville du gouv. de Volhinie, chef-lieu d'un district; elle est située sur la rive gauche de la Gorynia qui se jette dans le Pripet, et à 174 w. de Jitomir. Elle a appartenu anciennement aux Russes et faisait partie de l'apanage du prince Igor, ainsi que Breste, Douhno et Tchertorisk. Sous la domination des Polonais, elle étoit le chef-lieu d'un duché qui englobait une grande partie de la Volhinie, et dont le dernier duc Janouch, castellan de Cracovie, statua en 1600 que chacun des successeurs seroit tenu de mettre 600 hommes sur pied au service de la république de Pologne, et qu'après l'extinction de la ligne masculine de sa maison, ce majorat seroit transformé en commanderie de l'ordre de S. Jean, qui seroit conférée à un chevalier de cet ordre, élu par les palatinats. En conséquence de ce règlement, dès qu'Alexandre Ostrogsky fut mort, en 1673, sans laisser d'héritiers mâles, la noblesse du palatinat de Cracovie procéda à l'élection d'un chevalier de St. Jean, pour lui conférer la possession de cette commanderie, et le choix tomba sur le prince Jérôme Lubomirsky. Le prince Joseph Lubomirsky

(Fortsetzung „Ostrog“)

s'en empara bientôt, sous prétexte que son épouse étoit de la maison d'Ostrog. Après sa mort et celle de son fils, sa fille, de l'agrément du roi Auguste II., la porta au prince Sangouchko son époux. Ce prince en ayant voulu démembrer les possessions en 1751, ce que le fondateur n'avoit pas moins défendu que son aliénation, cela occasionna de grands mouvemens. Le roi ordonna que les choses resteroient *in statu quo* jusqu'à la diète prochaine; mais les débats auxquels cette affaire donna occasion causèrent la rupture de la diète. Sur cela, le roi, à la sollicitation de 36 sénateurs, ordonna que les revenus de cette ordination seroient administrés, et il établit pour cela une commission et une administration. On assigna une somme de 12,000 florins de Pologne par an à chacun

(Fortsetzung „Ostrog“)

des commissaires, et 8000 à chacun des cinq administrateurs, le tout pris sur les revenus de l'ordination; et il fut statué que l'on payeroit une autre somme de 100,000 florins au prince Sangouhko, et que ce qui resteroit desdits revenus seroit envoyé en dépôt à Varsovie. Les affaires restèrent en cet état jusqu'en 1758, que le roi remit le prince Sangouhko en possession de ces terres avec ses anciens Droits. En 1766, il fut réglé par la diète que le possesseur de la commanderie seroit tenu de donner tous les ans 300,000 florins polonais, qui seroient employés à l'entretien d'un régiment pour le service de la république; et la diète suivante, en 1773, nomma des commissaires pour mettre ce règlement à exécution, sur l'ordre de St Jean, soutenu par la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, forma de nouveau des rétrocessions sur les biens de ce duché. La république établit une commission pour examiner les

(Fortsetzung „Ostrog“)

droits de l'Ordre, et quoique l'examen ne leur fût pas favorable, on régla toutefois que sur les 300,000 florins, qui devoient être tirés de ces biens, 120,000 seroient employés à la fondation d'un priorat et de six commanderies pour la noblesse de Pologne et de Lithuanie, les 180,000 autres florins restans pour l'entretien du régiment projeté. Les trois puissances intervenues garantirent cet arrangement. Ostrog avoit un collège de la noblesse, et un autre qui a appartenu aux Jésuites. C'est actuellement la résidence de l'archevêque russe de Volhinie et qui prend le titre d'archevêque de Volhinie et de Jitomir. On trouve dans cette ville plusieurs églises et couvens; les Juifs y font un commerce assez considérable. C'est ici que fut imprimée la première bible en langue Slavonne.

ROVNO, (Ровно.) ville du gouv. de Volhinie et chef-lieu d'un district; elle est sur la rive gauche d'un ruisseau qui se jette dans la Gorya, à 222 w. de Jitomir.

SACOUŁ, (Сакулъ.) gros-bourg du gouv. de Volhinie, à 313 w. de Jitomir.

POTCHAEW, (Потчевъ.) gros-bourg du gouv. de Volhinie, district d'Ostrog, dans lequel il y a un couvent de religieuses de Grecs-Unis, sous l'invocation de l'Assomption. Le jour de la fête du couvent il s'y tient une foire assez considérable.

PRIPET, (Прупетъ.) Grande riv. qui coule d'occident en orient, et sépare la Lithuanie du gouv. de Volhinie, elle se jette dans le Dnepr. Presque tous les bois de construction dont on fait usage à Kherson et plus loin, viennent par le Pripet. Cette rivière est navigable sur une distance de plus de 500 w., jusqu'à Pinsk; elle porte des barques chargées de 8 à 10,000 pouds de sel, et doit être considérée comme une des plus utiles et d'un avantage inappréciable pour les provinces polonoises. Les principales riv. qui s'y jettent sont la Pina, le Stroumen ou la Soukhona, la Yatsolda, la Gorma, la Sloutcha, la Stira, la Tsna, le Laan, l'Oudobr, la Pticha et l'Oucha.

TORTCHINE, (Тортчинъ.) gros-bourg du gouv. de Volhinie, situé sur une pet. riv. qui se jette dans la Stir, il est à 303 w. de Jitomir, non loin des villes de Loutsk et Vladimir.

RADZIVILOF, (*Радзивилов*) pet. ville frontière dans le gouv. de Volhinie, district de Covo. Elle est située presque vis-à-vis la ville de Brody qui appartient à la maison d'Autriche, et à cause de cela on y a établi une douane et un payage pour toutes les marchandises qui entrent ou qui sortent de la Russie de ce côté. Elle est à 28 w. de Jitomir.

STIRA, (*Ступа*.) riv. qui prend sa source dans le gouv. de Volhinie, et qui coulant vers le nord entre dans celui de Minsk, où elle se jette dans le Pripet, non loin de Pino. On pourroit la rendre navigable jusqu'à l'Oulenz et même jusqu'à Doubny avec quelques frais.

STROUMÉNE, (*Струмен*.) pet. riv. du gouv. de Volhinie, qui coulant vers le nord se jette dans le Pripet. Avec quelques travaux on pourroit la rendre navigable jusqu'à Covel.

TORGOVITZA, (*Торговица*.) C'est un bourg considérable du gouv. de Volhinie, district de Doubno, il est sur la rive droite de l'Ikva qui se jette dans le Stir, et à 263 w. de Jitomir.

ZASLAVL, (*Заславль*.) pet. ville du gouv. de Volhinie et chef-lieu d'un district, elle est située sous le 50° 2' de lat. sept., et le 45° 56' de long. orient., sur les bords de la Horynia, à 92 w. de Jitomir. Elle étoit la capitale d'un duché de son nom sous l'ancien régime polonais. Il s'y tient 6 grands marchés par an pendant lesquels il s'y vend une grande quantité de soieries et d'étoffes de toutes espèces. On compte 4500 habitans à Zaslavl, parmi lesquels il se trouve beaucoup de Juifs.

VLADIMIR, (*Владимир*.) ville du gouv. de Volhinie et chef-lieu d'un district, elle est située sous le 50° 48' de lat. sept. et le 42° 53' de long. orient. pas loin du Boug et sur les bords de la Louïa qui s'y jette. Sa distance de Jitomir est de 350 w. Elle doit avoir été fondée en 992 par le grand-duc Vladimir - le - Grand, pendant son règne à Kiew. On la voit citée dans le partage qu'il fit de ses États entre ses fils, et elle échut à Vsévolod qui y fonda le siège d'une principauté connue en Russie sous le nom de principauté de Vladimir en Volhinie. Au partage qui se fit entre les enfans

(Fortsetzung „Vladimir Volynsk“)

Jaroslav, elle devint principauté apanagée. Son premier souverain fut Rostislav, fils de Vladimir, et petit-fils de Jaroslav, dont les héritiers la portèrent d'abord dans la principauté de Péréychle, ensuite dans celle de Gatche, et lors de l'invasion des Tatares en Russie, elle fut soumise par la Pologne, à laquelle elle resta jusqu'au temps où il lut à la Providence de l'en déchirer de nouveau, sous le règne de Catherine II, pour la rendre à sa mère-patrie. Cette pet. ville n'est pas considérable; dans ce moment-ci elle renferme cependant 4 églises et à-peu-près 2000 habitans des deux sexes, dont les Juifs forment la majorité. Ils font un petit commerce en soieries et autres étoffes, et en sel qu'ils reçoivent de la Gallicie. Il se tient 4 grands marchés par an, et on trouve dans le district de cette ville 5 papeteries, une manufacture d'indienne et une de toile, 3 verreries et deux fabriques de potasse. La ville de Vladimir en Volhinie se trouve dans une contrée très-fertile. Elle étoit anciennement le siège d'un évêque dont le diocèse étoit considérable. Actuellement elle est encore la résidence d'un évêque des Grecs-Unis.